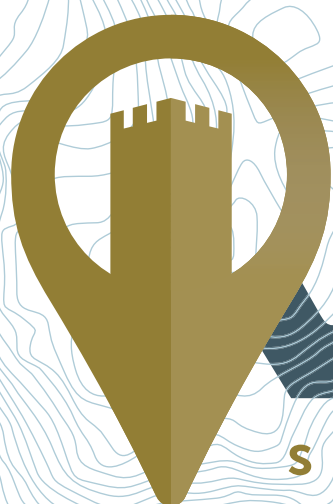




Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.



... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azurénne (AUA).



PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

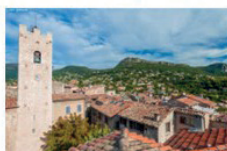
Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS



15 Rue Alexandre Mari, 06 300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org

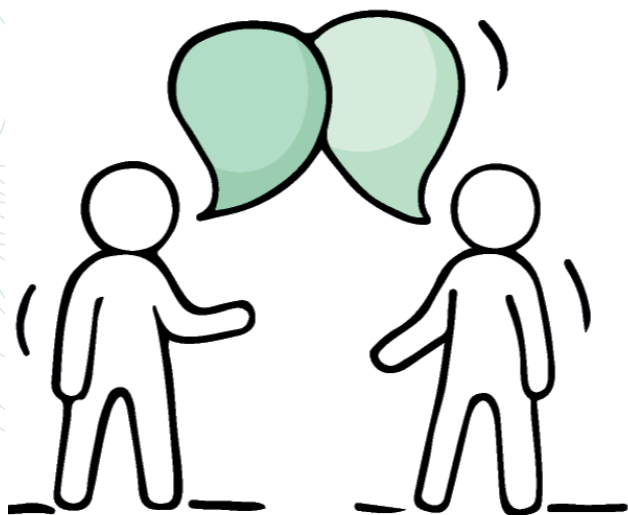


vence.fr

ATELIER N°8

RELECTURE COMMUNE

Une production riche et experte
assurée par les habitants



ATELIER
N°1



ATELIER
N°2



ATELIER
N°3



ATELIER
N°4



ATELIER
N°5



ATELIER
N°6



ATELIER
N°7



ATELIER
N°8



Et concrètement, que retenir de cette dernière séance partagée ?

« Une concertation réussie, c'est l'intérêt général qui prime sur l'intérêt particulier »

Citation d'un participant



L'ensemble des travaux et productions issues des 7 ateliers ont donné lieu à une retranscription, en proposition de rédaction de la charte, qui a pu être présentée aux participants pour recueillir leurs avis et remarques avant présentation du document au prochain conseil municipal pour son adoption définitive.

Sur la base même d'un processus de co-construction, le document est ainsi soumis à relecture à la fois des participants aux ateliers, mais également à celle de la commune de Vence.

Enfin, le document a également fait l'objet d'une vérification juridique afin d'en sécuriser les modalités d'expression et d'écriture, n'oubliant pas, en cela, qu'une charte est un document incitatif, ouvrant le dialogue avec les opérateurs sur un possible urbanisme négocié.

La réunion a ainsi permis de relire la totalité du document de charte coproduit, lequel, outre quelques modifications de forme ou de vocabulaire, a appelé peu de changements ou de compléments à intégrer au document, listés ci-dessous :

- La charte indiquera explicitement que c'est bien l'intérêt général qui est l'objectif commun recherché, notamment lors des procédés de concertation

- La nécessaire prise en compte de toute éventuelle contrainte géologique du site de projet sera également rajoutée

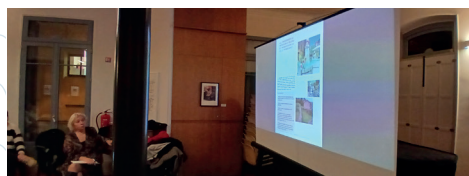
- Les rez de chaussée, souhaités animés et vivants en zone urbaine, devront aussi pouvoir permettre l'accueil d'activités artisanales (outre celle des commerces, services, et équipements) qui participent aux services apportés à la ville

- Enfin, dans le chapitre relatif à la qualité des logements, la promotion de l'habitat



intergénérationnel et de possibles Co living sera intégrée, la diversité de typologie souhaitée étant à mettre en lien avec la démographie locale

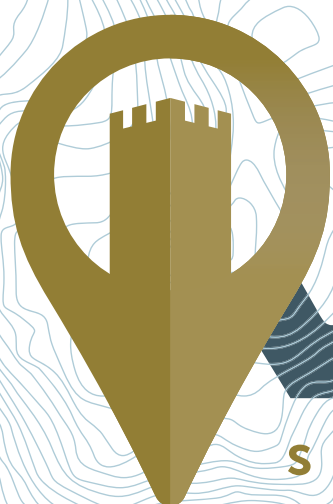
Au terme de cette phase d'élaboration partagée, il est apparu important également de partager largement le contenu de cette charte auprès des opérateurs, et d'envisager les modalités de sa mise en vie et possibles évolutions dans le temps, au profit des retours d'expérience de premières opérations conduites.



Une aventure urbaineet humaine partagée

Il paraît ici important de saluer la mobilisation constructive des habitants, leur vision enrichissante de la pratique de la ville et la qualité des contributions portées....

Ce fut une aventure , urbaine et humaine, passionnante et inspirante et la ville de Vence et l'Agence d'Urbanisme Azuréenne souhaitent adresser leurs chaleureux remerciements aux citoyens qui ont su se mobiliser tout au long de la démarche.



Nvence

source d'inspiration



15 rue Alexandre Mari, 06300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org